

INTITULÉ DU DIPLOME	EXERCICE	
	CONDITIONS	LIMITES
BEES 1 BEES 2 BEES 3	Qualification professionnelle nécessaire à l'initiation, l'animation, l'enseignement, l'organisation et la promotion du tennis	Dans tout établissement
DE JEPS spécialité "perfectionnement sportif", mention tennis	Enseignement, animation, encadrement de l'activité visée par la mention considérée ou entraînement de ses pratiquants	Dans tout établissement
DES JEPS Spécialité "performance sportive" mention tennis	Enseignement, animation, encadrement de l'activité visée par la mention considérée ou entraînement de ses pratiquants	Dans tout établissement
CQP Assistant Moniteur Tennis	Initiation au tennis en cours collectif, des jeunes âgés de 18 ans au maximum. L'assistant moniteur de tennis bénéficie du suivi pédagogique d'un référent titulaire d'un diplôme d'Etat de niveau IV ou supérieur	A l'exclusion des cours individuels Le nombre d'heures de face à face pédagogique est limité à 300 heures par an . Activité exercée sous l'autorité de l'employeur. Le statut de travailleur indépendant n'est pas possible
CQP Educateur de Tennis	Encadrement des séances collectives d'initiation au tennis, auprès de tout public, jusqu'au premier niveau de compétition Participation aux animations du club	A l'exclusion des cours individuels Le nombre d'heures de face à face pédagogique est limité à 360 heures par an . l'entraînement et la formation de cadres sont exclus Activité exercée sous l'autorité de l'employeur. Le statut de travailleur indépendant n'est pas possible
CQP Animateur de Tennis	Encadrement de séances collectives de découverte du tennis et initiation du Beach tennis et du Padel pour tout public jusqu'au premier niveau de compétition Accueil de tous publics et dynamisation du club	
Initiateur Fédéral	Enseignement aux jeunes de 18 ans et moins en cours collectifs	L'activité ne peut s'exercer qu'auprès de l'association affiliée dans laquelle il est licencié et/ou qui a transmis sa demande.
STAPS DEUG "Animateur-technicien des APT"	Encadrement et animation auprès de tous publics des activités physiques ou sportives à un niveau d'initiation, d'entretien ou de loisir	à l'exclusion des pratiques compétitives
STAPS LICENCE "Education et motricité" filière Sciences et Techniques des APS	Encadrement et enseignement des activités physiques ou sportives auprès des enfants, adolescents et jeunes adultes	
LICENCE STAPS "Entraînement sportif"	Encadrement de différents publics à des fins d'amélioration de la performance ou de développement personnel dans la(les) discipline(s) mentionnée(s) dans l'annexe descriptive au diplôme	
BP APT	Animation à destination des différents publics à travers notamment la découverte des activités physiques	Toute activité physique ou sportive auprès de tout public, à l'exclusion des groupes constitués de personnes ayant un handicap physique ou sensoriel, une déficience intellectuelle ou un trouble psychique
BEES APT	Encadrement des activités physiques ou sportives dans une perspective de découverte des activités encadrées, de développement et de maintien des capacités physiques individuelles dans tout établissement	A l'exclusion de toute activité d'entraînement ou d'approfondissement d'une discipline sportive
Professeur adjoint d'EPS	Enseignement des activités physiques et sportives pour des publics enfants et adolescents en milieu scolaire et périscolaire	En milieu scolaire et périscolaire